



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 218

BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 9 février 2019

Le Secrétariat Général

Diffusion : Conseil d'Administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois

Membres du Bureau Fédéral : David Angelats, Christian Barthel (en visioconférence), Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach Lien Tran

Excusée : Alicia Volant (DF)

Assistent : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN)

Invités : Cyrille Gombrowicz, Fabrice Vallet

Informations diverses et décisions

0/ Validation du RDI du BF du 15 décembre 2018

Suite à sa diffusion, une remarque a été émise concernant le vote sur les budgets qui ont été adoptés à l'unanimité et non pas à la majorité. La modification sera effectuée dans le RDI. Sous réserve de cette modification,

Le Bureau Fédéral vote, à l'unanimité, le RDI du BF du 15 décembre 2018.

1/ Communication du Président

Le Président fait le point sur ses rendez-vous :

- Championnats de France Parabadminton : bilan positif de l'organisation même si un tapis supplémentaire aurait été apprécié.

- Maison du Bad sur le site de Carpentier : suite au rendez-vous au Ministère des Sports, une réponse sur les possibilités de financement par l'Etat nous sera apportée d'ici fin février. Il a toutefois été reproché que le projet ne semble pas être celui des 3 fédérations. Le Ministère est dans l'attente d'un courrier commun des 3 fédérations, ce qui n'est pas si simple car le Président de la FFME n'est pas prêt à s'engager si juridiquement, le projet n'est pas faisable. Florent Chayet précise avoir déjà eu des échanges avec Pierre You, Président de la FFME, sur ce sujet et qu'il va, à présent, lui écrire un courrier indiquant que le lieu proposé pour le projet, le financement et la forme juridique sont complètement indépendants.

Le Président évoque également :

- Le projet de loi relatif à l'élection des Présidents de fédérations par les licenciés, rédigé par 2 députés, qui a très peu de chance de voir le jour,
- Le non-renouvellement des postes de CTS en départ à la retraite, soit 41 personnes, ainsi que l'absence de postes au concours de Professorat de Sport.

2/ Communication du DTN

Le DTN fait le point sur l'actualité avec un focus sur :

Formabad :

- Le travail sur l'emploi se fait au plus près des territoires avec Vincent Legras.
- La mise en place de la version nationale du CQP
- L'ouverture du chantier sur le livret de l'encadrant
- La promotion audiovisuelle sur l'encadrement des dispositifs, sur l'accompagnement à l'emploi (en recherche d'un informaticien)
- Le DES
- Le lancement du DE Haut Niveau
- Un travail de réflexion sur l'allègement des certifications
- La formation JA : il est acté 1 pour 8 candidats au lieu de 2 pour 8 actuellement.
- Un projet de convention avec les ligues (notamment Grand Est), relatif à la formation des dirigeants

Sport pour tous :

- Badminton Senior et Badminton Extérieur : réunion avec Ian Wright de la BWF, au siège fédéral, lundi 11 février pour évoquer ces sujets pour lesquels la FFBaD est précurseur.
- Héritage 2024 : nécessité de se positionner sur ce que cela représente pour la FFBaD. Une réunion de travail a lieu le 21 février avec Paris 2024.

Haut Niveau :

- Point sur les classements : comparaison entre janvier 2018 et janvier 2019
- Remise officielle des maillots pour les Championnats d'Europe, vendredi 8 février à l'INSEP en présence du Président et du Vice-Président du Haut Niveau
- Présence de Toma Junior Popov et Arnaud Merklé cette semaine à l'INSEP dans le cadre du stage de préparation aux Championnats d'Europe
- Fin de la paire de mixte Audrey Mittelheisser et Ronan Labar

- Blessure d'Emilie Lefel au tendon d'Achille
- UNSS : Championnats de France Sport Partagé, mêlant joueurs valides et handicapés
- Sortie du livret sur la Préparation Physique du jeune joueur, celui sur la Préparation Mentale va suivre
- Jeux de Iles 2019 à l'Île Maurice en juillet : déplacement à la Réunion en mars avec le Président et Loïc Parlon pour évoquer, entre autres, ce sujet avec la ligue
- Récompenses de Lucas Mazur et Faustine Noël lors de la Soirée des Champions à l'INSEP mardi 5 février

En complément, Fabrice Vallet informe sur les sujets suivants :

- Probable forfait de Brice Leverdez aux Championnats d'Europe suite à une blessure contractée lors des Championnats de France à Rouen
- Suite à l'arrêt de la paire Labar / Mittelheisser, 2 nouvelles paires vont être constituées :
 - Ronan Labar / Anne Tran suite à leurs bons résultats en ICN
 - Audrey et Gaëtan Mittelheisser avec un gros challenge à relever pour atteindre le niveau de performance de Thom Gicquel et Delphine Delrue
- Point d'information sur la Préparation Mentale : mise en place d'un suivi avec les joueurs des pôles France Relève par visioconférence et formation des coaches.
- Point sur l'INSEP : une semaine intéressante en termes d'opposition avec la présence de Brice Leverdez, Toma Junior Popov et Arnaud Merklé. Quelques soucis de communication avec Chen Gang qui va devoir prendre rapidement des cours de français afin de faciliter la compréhension des exercices par les joueurs et les debriefs qui s'en suivent.
- Possibilité d'appels à projet axés sur la recherche, via l'INSEP, notamment au travers de la vidéo sur des thèmes tels que la vitesse de smash, la prise d'information visuelle plus rapide, l'analyse vidéo
- Point sur la qualification olympique et paralympique
- Point sur les réflexions relatives au projet INSEP 2019-2020
- Point sur la classification des joueurs Parabadminton

3/ Points soumis au vote du Bureau Fédéral

3.1 Secteur Territoires Durables

3.1.1 Proposition de fonctionnement du Dialogue de Gestion 2019

Dans le cadre du Dialogue de Gestion 2019, les ligues ont eu une période de 4 mois pour amender et proposer de nouvelles actions. L'ensemble des ligues a souhaité maintenir les actions engagées, à l'exception des ligues de Guyane et Nouvelle-Calédonie qui n'ont pas déposé de dossier mais travaillent néanmoins le sujet.

Au regard des rendez-vous de fin 2018 sur le Dialogue de Gestion avec les ligues, de l'étude des dossiers, des versements complémentaires, et aucune ligue n'ayant fait mention de nouvelles actions envisagées par le biais du formulaire dédié, il est proposé au Bureau Fédéral de maintenir l'accompagnement à l'identique sur 2019 pour l'ensemble des ligues.

2 ligues seront toutefois accompagnées d'un point de vue humain :

- Les Hauts-de-France sur un plan politique pour la formalisation et la mise en œuvre du plan de développement,

- Les Pays de la Loire, en présentiel, sur le Dialogue de Gestion lui-même.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Le Bureau Fédéral valide, à la majorité, le maintien, à l'identique de 2018, de l'accompagnement des ligues sur le Dialogue de Gestion 2019.

3.1.2 Proposition d'attribution du Dialogue de Gestion 2019

Ce point est inclus dans le vote précédent.

3.1.3 Nouvelles licences et Autres Titres de Pratique

Présentation par Cyrille Gombrowicz.

Plusieurs points d'information ont déjà été effectués sur les Conseils d'Administration et Bureaux Fédéraux précédents. Le Groupe de Travail est arrivé aux propositions suivantes :

3 nouveaux titres de participation :

- Un titre de participation Découverte gratuit, délivré en format numérique via un QR code lors de la pratique à l'essai et à l'événement valable uniquement pour une journée, permettant de comptabiliser les pratiquants et de les enregistrer dans Poona pour pouvoir les relancer ultérieurement ;
- Le titre de participation collectif pour établissement dont le tarif varie en fonction de la capacité d'accueil des établissements ;
- Un titre de participation estival à 10€ et à 5€ pour les moins de 9 ans, valable sur une période de 3 semaines pour les personnes désirant pratiquer le badminton extérieur sur la période allant du 1^{er} mai au 31 août.

2 nouveaux types de licences :

- La double licence UNSS – FFBaD valable 1 an permettant à un licencié UNSS de bénéficier d'un tarif très préférentiel de 3€ pour la licence fédérale,
- Une licence estivale à 25€ et à 10€ pour les moins de 9 ans, valable 4 mois (du 1^{er} mai au 31 août) pour les personnes désirant pratiquer le badminton au sein d'un club affilié en fin de saison ou s'initier à la pratique et donnant droit à compétition.

Ces nouveaux types de licences ont pour but de renforcer l'action de l'instance de proximité, club ou comité.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet. Il est demandé au groupe de travail de réfléchir à :

- Un autre qualificatif qu'estival pour le titre de participation afin de le distinguer de la licence estivale.
- Qui inscrit et qui valide les licences estivales en période de fermeture des ligues.
- Limiter la période estivale de mai à août et envisager une période hivernale.

Il est également conseillé de préciser que le coût de la cotisation club doit être ajouté au tarif envisagé de la licence estivale.

Le Bureau Fédéral encourage le groupe de travail à finaliser ces propositions au regard des échanges du jour sur ce sujet. Les propositions définitives seront soumises à l'approbation du Conseil d'Administration.

3.2 Secteur Diversité des Pratiques

3.2.1 Modification des règlements de compétitions

Présentation par la Vice-Présidente du secteur des propositions de modifications

règlementaires qui seront soumises au vote du CA.

Circuit Elite Jeune :

Suite à une réunion organisée à l'occasion du CEJ 2 avec les représentants des ligues, un questionnaire leur a été adressé, reprenant plusieurs propositions évoquées au cours de cette réunion, notamment :

- L'organisation d'une étape par ligue,
- La modification du nombre de joueurs dans certains tableaux,
- Le paiement obligatoire des inscriptions, au plus tard à la date limite d'inscription de chaque étape,
- La modification des horaires de compétitions,
- La fourniture des volants par l'organisateur pour l'ensemble de la compétition,
- Des prix fixes pour les droits d'inscription.

Championnats de France Jeunes :

- Suppression de l'obligation d'appartenir à la même ligue pour les paires de doubles chez les benjamins et minimes

Championnat de France par équipe d'entreprise :

- Inscription auprès de la fédération

Règlement du classement des joueurs :

- Nombre de participants : coefficient définissant le format du tableau par nombre de joueurs ou paires

Règlement Général des Compétitions :

- Forfait volontaire

Championnat de France Interclubs :

- Chaque club ayant une équipe en TOP 12 devra avoir une EFB au minimum 3 étoiles.
- Pour les équipes de TOP 12, fourniture de 2 vitesses de volants de la même marque et du même type pour la rencontre

Règlement sur les nouveaux formats de compétitions :

- GDB : Chapitre 4.12
- RGC : Chapitre 3.1.A11 / Chapitre 3.1.A7 / Chapitre 3.1.C5 / Chapitre 3.1.A2 / Chapitre 3.1 / Chapitre 1.2

Règlement des tenues :

- Article 2.1.2

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

3.3 Secteur Financier

3.3.1 Championnat d'Europe des Clubs

Un courrier a été adressé à la FFBaD par l'IMBC demandant la prise en charge par la fédération des frais d'inscription au championnat d'Europe des Clubs pour 2017 et 2018.

Un élément est porté à la connaissance du Bureau en séance, à savoir qu'aucune facture n'aurait jamais été adressée au club Champion de France avant 2017. Les vérifications en ce sens seront effectuées.

Quoiqu'il en soit, pour les clubs inscrits en Coupe d'Europe des clubs représentant le badminton français, il est proposé de prendre en charge les frais d'inscription à compter de 2019 et de modifier l'article 22 du règlement des ICN en conséquence.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Le Bureau Fédéral vote, à la majorité, la proposition de prise en charge des frais d'inscription au Championnat d'Europe des Clubs à compter de 2019, par la fédération, de l'équipe Championne de France.

3.4 Secteur Communication / Marketing / Événementiel

3.4.1 Championnat d'Europe 2020

Présentation par le Directeur de la Communication.

A la suite de la visite de l'Arena Stade Couvert de Liévin et du déjeuner avec la Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France du 13 décembre dernier, un accord a été trouvé avec la Fédération Française d'Athlétisme pour déplacer le meeting et les Championnats de France, rendant disponible l'équipement.

A la suite de la réunion du Syndicat Mixte du vendredi 1^{er} février, il a été décidé que la contractualisation (subvention + mise à disposition) se fera en direct avec le Syndicat Mixte Stade Couvert de Liévin.

Un courrier confirmant la mise à disposition va être transmis très prochainement à la FFBaD.

Il est proposé au Bureau Fédéral de désigner Liévin (62) comme territoire hôte des Championnats d'Europe hommes et dames 2020 et des Championnats d'Europe minimes 2020.

Cette décision devra être confirmée par la réception du courrier officiel et la validation technique de Badminton Europe.

Le Bureau Fédéral valide, à l'unanimité, l'attribution de l'organisation des Championnats d'Europe hommes et femmes 2020 et des Championnats d'Europe Minimes 2020 à Liévin.

4/ Points d'information

4.1 Secteur Administratif *Jean-Michel Richard*

4.1.1 Fonctionnement du CA

Le fonctionnement actuel du Conseil d'Administration ne correspond pas à nos attentes : il s'apparente plus à une chambre d'enregistrement.

De nombreux dossiers sont traités en amont au BF, les notes manquent de précision et de synthèse, les points importants ne sont pas toujours mis en avant.

Egalement, le non-respect des délais de diffusion des documents de travail provoque du mécontentement et aussi un manque d'appropriation des sujets.

Il est également proposé que les DTNa soient présents uniquement le matin des réunions du Conseil d'Administration et qu'un représentant du CPL soit également présent, sans diffusion en amont des documents de travail.

Les objectifs de cette proposition sont de dégager du temps pour, au cours des réunions, pouvoir aborder des orientations ou des aspects politiques que la fédération devrait mettre en place et d'arrêter un fonctionnement pérenne jusqu'à la fin de l'olympiade.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

4.1.2 Point d'information du secteur

Présentation par le Secrétaire Général, des dossiers en cours du secteur avec un focus sur :

- Point informatique :
 - Résultats de l'enquête lancée auprès des clubs sur l'Espace Club suite au CA de janvier
 - Logiciel de compétition : rédaction du cahier des charges
- Point RH :
 - CDD en cours de recrutement dans le cadre de l'appel à projet Formabad
 - CDD en cours de recrutement dans le cadre de l'appel à projet Bad Extérieur
 - Fin de la période d'essai de Soraya Belhocine sur le poste mi-administratif, mi-financier
 - Démission d'Alexis Langlais : recrutement d'un comptable avec une expérience minimum
 - Période des entretiens annuels en cours : travail facilité grâce au nouveau logiciel de gestion RH et SIRH
 - Compte Epargne Temps : l'accord collectif est rédigé et en cours de relecture par les délégués du personnel
 - Travail sur l'écriture d'une charte sur le télétravail en collaboration avec DRH du CNOSF et la DGA de la FFME

4.1.3 Réorganisation de la Direction Administrative et Financière

Dans le cadre du départ programmé depuis plus d'un an de la directrice financière, Alicia Volant, il avait été envisagé des mobilités internes au niveau des postes de DAF, responsable comptable et responsable administratif(ive).

Finalement, un recrutement externe va être effectué pour le poste de responsable administratif(ive), la mobilité pour le poste de responsable comptable est confirmée pour Sébastien Motard et Céline Berton sera positionnée sur un poste de directrice des services et non de DAF comme initialement envisagé.

Par ailleurs, le Secrétaire Général profite de ce point RH pour informer le Bureau Fédéral qu'il ne souhaite pas donner suite à la proposition du Président concernant un mi-temps au sein de la fédération en sa qualité d' élu sous couvert d'un accord de l'Assemblée Générale. Il indique qu'il poursuivra son investissement bénévole en mettant l'accent avant tout sur le secrétariat général et viendra en soutien des autres secteurs s'il dispose du temps nécessaire à cela.

4.2 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

4.2.1 Classement : test de la nouvelle réforme

Point d'étape des travaux en cours présenté en visioconférence par Raphaël Nedellec, membre de la commission classement.

Des simulations ont été réalisées, avec 3 algorithmes différents : Elo, Glicko et Stephenson, dont les qualités et faiblesses sont connues.

Le système Elo, utilisé depuis plus de 40 ans pour les rencontres d'échecs, prend en compte les victoires et les défaites, estime la probabilité de gagner de chacun des joueurs et est évolutif.

Les tests ont été réalisés sur des matchs de simple, car similaires à une partie d'échecs, soit du 1 contre 1.

Les résultats de ces premiers tests montrent qu'une évolution du système actuel est inévitable et qu'il y aura des implications directes sur l'organisation des tournois, entre autres. Il faudra également réfléchir à la prise en compte des résultats internationaux et aux matchs transgenres.

Ces travaux demandant énormément de temps, une école d'ingénieurs (ENSAI), junior entreprise, a été sollicitée pour l'obtention d'un devis afin d'épauler la commission dans ses travaux.

Au niveau des échéances, il est prévu de tester le nouveau classement à compter de septembre 2019 en parallèle du classement actuel afin de pouvoir effectuer les ajustements nécessaires au vu des différents résultats remontés sur les 4 voire 5 premiers mois de la saison. Le but étant la mise en place de ce nouveau classement en septembre 2020

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

4.3 Secteur Territoires Durables..... *Patricia Corti*

4.3.1 Point d'information sur le Développement Durable

Ce point n'a pas été abordé.

4.4 Secteur Haut Niveau *David Angelats*

4.4.1 Evolution du cahier des charges des Clubs Avenir

2018, 4^{ème} année d'existence du label Club Avenir, est synonyme de première évaluation des premiers clubs pour savoir si l'objectif qualitatif a été atteint, impliquant le maintien la saison suivante.

Aujourd'hui, 48 clubs détiennent le label et sont aidés depuis la saison dernière sur leur fonctionnement par une subvention fédérale de 1000€ (en plus des autres actions d'accompagnement menés par les CTN de la FFBaD).

La majorité des ligues vient aussi apporter une aide financière de la même hauteur. De ce fait, il est nécessaire de supprimer les critères qui avait été aménagés pour faciliter le lancement du label afin de rendre ce dernier plus lisible et l'inscrire davantage encore dans un rythme de croisière.

Les évolutions sont proposées sont :

- Niveau DAI pour les nouveaux joueurs Avenir (DAR jusqu'ici),
- Suppression de l'entrée par identification (DAN Identification),
- 4 séances minimum sur 4 jours différents par semaine (entre le lundi et le vendredi).

Ces informations seront transmises au Clubs Avenir actuels afin qu'ils s'organisent, dès à présent, pour la rentrée prochaine.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet. Le Bureau Fédéral acte ces propositions d'évolutions. Le document sera retravaillé et présenté au CA du mois de mars 2019.

4.5 Secteur Communication / Marketing / Evenementiel..... *Magali Godin*

4.5.1 My FFBaD

Ce point n'a pas été abordé.

4.5.2 TV CNOSF

Ce point n'a pas été abordé.

4.5.3 Bilan de la boutique

Ce point n'a pas été abordé.

4.5.4 40 ans de la fédération

La fédération fêtera ses 40 ans lors de l'AG d'avril 2019 : présentation par la Vice-Présidente communication de l'avancée du projet.

Fin de la séance à 17h45.